

REPUBLIQUE FRANCAISE



**VILLE DE NYONS**

Département de la Drôme

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS REGLEMENTAIRES**

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-47  
du Code Général des Collectivités Territoriales,

## **JUILLET – AOUT 2018**

Hôtel de Ville – B.P. 103  
26111 NYONS Cedex  
Tél. : 04 75 26 50 00  
mairiedenyons@nyons.com  
[www.nyons.com](http://www.nyons.com)

## SOMMAIRE

La consultation de l'intégralité des actes publiés dans ce recueil peut être réalisée au Secrétariat Général de la Ville de NYONS.

### DELIBERATIONS

#### CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2018

<b>2018 - 07 - 66</b>	PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) Relance de la procédure d'élaboration du P.L.U. et de la procédure de concertation	P. 6
<b>2018 - 07 - 67</b>	TRANSPORT COLLECTIF URBAIN Approbation du marché de service	P. 8
<b>2018 - 07 - 68</b>	PROGRAMME VOIRIE 2018 Approbation de marchés de travaux	P. 8
<b>2018 - 07 - 69</b>	AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERATION SUD Approbation des marchés de travaux	P. 9
<b>2018 - 07 - 70</b>	FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS Approbation de deux avenants aux lots N° 3 et N° 4	P. 10
<b>2018 - 07 - 71</b>	PROJET DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DES HUILES ET OLIVES DE FRANCE Fixation du montant de l'indemnité à verser aux candidats retenus non lauréats	P. 10
<b>2018 - 07 - 72</b>	DEMANDES DE SUBVENTION Réhabilitation et extension de la Maison de Pays	P. 11
<b>2018 - 07 - 73</b>	DEMANDES DE SUBVENTION Rénovation de l'orgue de l'Eglise Saint Vincent	P. 12
<b>2018 - 07 - 74</b>	DEMANDES DE SUBVENTION Programme d'accessibilité 2019	P. 12
<b>2018 - 07 - 75</b>	DEMANDES DE SUBVENTION Réaménagement du réseau d'assainissement	P. 13
<b>2018 - 07 - 76</b>	SUBVENTION au profit de l'association de Jumelage Nyons-Nulès	P. 13
<b>2018 - 07 - 77</b>	AFFAIRES DU PERSONNEL Modification du tableau du personnel	P. 14

## DECISIONS

- N° 77** du 2 juillet 2018 relative à la modification de la décision du Maire n° 39/2018 du 09/05/2018, portant sur le contrat avec la société « ROFICOM SARL » (SAINT FONTS – 69190) pour la maintenance préventive et curative du système de vidéoprotection urbain de la ville de Nyons. La modification concerne la dépense qui s'élève à 2 310 € HT par an, au lieu de 5 890 € HT. Le reste est inchangé. P. 17
- N° 78** du 3 juillet 2018 relative à un contrat de cession avec l'Association « BROUHAHA FABRIK » (VALENCE - 26000), dans le cadre de « FESTIV'ETE » pour un concert du groupe « LES CHATS BADINS », le mardi 7 août à 21 h 00, place de la Libération. Dépense : 1 102 € TTC. Concert gratuit. P. 18
- N° 79** du 3 juillet 2018 relative à un contrat de cession avec l'Association « CARAVANA » (TOULOUSE - 31400), dans le cadre de « FESTIV'ETE » pour un concert du groupe « SOLYCUBA », le samedi 11 août à 21 h 00, place du Docteur Bourdogle. Dépense : 1 219 € TTC. Concert gratuit. P. 19
- N° 80** du 3 juillet 2018 relative à un contrat de cession avec la structure « LES BANDITS MANCHOTS » (LA PIERRE - 38570), dans le cadre de « FESTIV'ETE » pour un concert du groupe « PICKY BANSHEES », le mardi 21 août à 21 h 00, place Jules Laurent. Dépense : 1 467,51 € TTC. Concert gratuit. P. 20
- N° 81** du 3 juillet 2018 relative à un contrat de cession avec le groupe « CLEBSON DA SILVA » (DAGNEUX - 01120), dans le cadre de « FESTIV'ETE » pour un concert, le jeudi 23 août à 21 h 00, place du Docteur Bourdogle. Dépense : 1 285 € TTC. Concert gratuit. P. 21
- N° 82** du 3 juillet 2018 relative à un marché avec l'entreprise « SERVICE PROFESSIONNEL NETTOYAGE » (RICHERENCHES – 84600) pour le nettoyage des vitres des bâtiments communaux. Durée : un an renouvelable deux fois. Dépense : 3 235 € € HT. P. 22
- N° 83** du 4 juillet 2018 relative à un marché avec l'entreprise « SARL ACF – CHAIX AUTOMOBILES » (MONTMEYRAN – 26120) pour l'achat d'un véhicule d'occasion type fourgon. Dépense : 9 166,67 € € HT. P. 23
- N° 84** du 16 juillet 2018 relative à un contrat avec M. Marc BAUMANN (expert d'orgue à GOERSDORF – 67360) pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la restauration de l'orgue de l'Eglise Saint Vincent. Dépense : 1 945 € TTC P. 24
- N° 85** du 16 juillet 2018 relative à un contrat de cession avec l'association « TRANSVERSALES 7 » (MONTFAVET - 84140), dans le cadre des « OLIVADES » pour un concert du groupe « DOS AMIGOS & CO », le dimanche 22 juillet dès 18 h 30 dans les jardins de l'IMO. Dépense : 600 € TTC. P. 25
- N° 86** du 16 juillet 2018 relative à un contrat de prestation avec l'Association « NA KENDE » (VESSEAUX – 07200), dans le cadre de « FESTIV'ETE » pour un concert du groupe « PLANETE BOLINGO », le samedi 18 août à 21 h 00, place de la Libération. Dépense : 1 102 €. Concert gratuit. P. 26
- N° 87** du 19 juillet 2018 relative à un contrat avec la société « INOVA CONSEIL » (LYON – 69007), pour une mission d'assistance relative à la mise en œuvre d'un marché public pour la téléphonie (fixe et mobile) et le service internet à compter du 01/01/2018, ainsi que pour le contrôle des premières factures. Durée : 1 journée et demie. Dépense : 790 € HT. P. 27
- N° 88** du 26 juillet 2018 relative à un contrat avec la société « ORANGE BUSINESS SERVICE » (MARSEILLE -13301) pour la maintenance du matériel de connexion internet de la permanence des Services Publics à l'ancienne Mairie. Durée : 3 ans (reconductible tacitement). Dépense : 115,58 € TTC par an. P. 28
- N° 89** du 26 juillet 2018 relative à un marché avec l'entreprise « MG CONSTRUCTIONS » (NYONS) pour des travaux de réfection complète de la toiture du musée archéologique. Dépense : 66 067,45 € HT. P. 29
- N° 90** du 30 juillet 2018 relative à un marché avec le bureau de contrôle MP3D (ALES – 30100) pour l'étude de conformité des réseaux d'assainissement de quatre rues en cours de réhabilitation. Dépense : 7 495,00 € HT. P. 30
- N° 91** du 30 juillet 2018 relative à la modification de la décision n° 57/2018 portant sur un contrat de cession avec l'association « BARBARIN FOURCHU » (GRENOBLE - 38000), pour un concert dans le cadre de « FESTIV'ETE ». La modification concerne le montant de la dépense qui est de 3 436,25 € TTC, au lieu de 3 700,00 € TTC initialement inscrit, en raison de l'absence d'un des artistes. P. 31

- N° 92** du 30 juillet 2018 relative à un contrat de cession avec l'association « PARFUM DE JAZZ » (BUIS LES BARONNIES - 26170), dans le cadre de « RANDONNE EN FETE » pour un concert du groupe « SUZY & KHO », le mercredi 15 août à 21 h 30, place Buffaven. Dépense : 2 500 € TTC. P. 32
- N° 93** du 1<sup>er</sup> août 2018 relative à une convention de servitudes avec le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme (VALENCE – 26958), dans le cadre des travaux d'enfouissement du réseau électrique des rues Pasteur, Docteur Roux, Edgar de Vernejoul et Théodore Dumont (parcelles AP N° 523 – 536 -899 – 896 – 251 – 241- 222). Convention établie à titre gratuit. P. 33
- N° 94** du 10 août 2018 relative à un contrat de cession avec la compagnie « LE GRAND VICTOR » (CAROMB - 84330), dans le cadre de « FESTIV'ETE » pour un concert hommage à Jacques Brel, le jeudi 9 août à 21 h, place Jules Laurent. Dépense : 1 200 € TTC. Concert gratuit. P. 34
- N° 95** du 14 août 2018 relative à un contrat avec la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL SUD RHONE ALPES pour un prêt à annuités réduites (Taux client fixe de 0,86 % annuel - taux résultant de l'annuité réduite de 0,8160 %), dans le cadre du budget principal 2018 - Investissements. Durée : 10 ans. Montant emprunté : 1 000 000 €. Première échéance au 1<sup>er</sup> juillet 2019 (Frais de dossier : 1 500 €). P. 35
- N° 96** du 14 août 2018 relative à un contrat avec la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL SUD RHONE ALPES pour un prêt à annuités réduites (Taux client fixe de 1,32 % annuel - taux résultant de l'annuité réduite de 1,2727 %), pour les compteurs d'eau de la télérelève. Durée : 15 ans. Montant emprunté : 200 000 €. Première échéance au 1<sup>er</sup> juillet 2019 (Frais de dossier : 300 €). P. 36
- N° 97** du 16 août 2018 relative à un contrat de bail professionnel avec l'entreprise de Formation IPRES (MONTELMAR – 26200) pour la location d'une salle (superficie 34 m<sup>2</sup>), située au 34, avenue Paul Laurens. Durée : 4 mois, soit du 15/10/2018 au 15/02/2019. Loyer mensuel : 220 €. P. 37
- N° 98** du 16 août 2018 relative à un contrat avec la SAS « JVS MAIRISTEM » (SAINT MARTIN SUR LE PRE – 51520) pour la maintenance des logiciels de gestion des marchés publics. Durée : 5 ans. Dépense : 1 181,00 € HT par an (réactualisation annuelle basée sur l'indice SYNTEC de juillet N-1). P. 38
- N° 99** du 16 août 2018 relative à l'encaissement d'un chèque établi par Mme Julie-Isabelle PIERRET, psychologue de l'Education Nationale de la Circonscription de Nyons, correspondant au montant versé par son assurance pour le remboursement d'un matériel professionnel volé (sinistre survenu le 27/01/2018). Montant : 794,92 € P. 39
- N° 100** du 16 août 2018 relative à l'encaissement d'un chèque établi par l'Association Trait d'Union pour le remboursement de trois bains de soleil du Parc Aquatique vandalisés par deux jeunes pensionnaires de l'association le 27/06/2018. Montant : 123 €. P. 40
- N° 101** du 24 août 2018 relative à la modification de la décision n° 84/2018 du 16/07/2018 portant sur un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec M. Marc BAUMANN, pour la restauration de l'orgue de l'Eglise Saint Vincent. Ainsi, à l'article 2 il a été ajouté la mention suivante : « Chaque élément de mission pourra faire l'objet d'un paiement par acompte ». Le reste est inchangé. P. 41
- N° 102** du 24 août 2018 relative à la modification de la décision n° 86/2018 du 16/07/2018 portant sur le contrat pour un concert du groupe « PLANETE BOLINGO ». La modification porte sur montant versé qui est de 1 200 € TTC, au lieu de 1 102 € TTC initialement inscrit, en raison de la prise en charge directe des repas des artistes. Le reste est inchangé. P. 42

\* \* \* \* \*